



Madrid, le 14 juillet 2021

CIRCULAIRE ICCAT n° 5275 / 2021

OBJET : DEUXIÈME RÉUNION INTERSESSIONS DE LA SOUS-COMMISSION 2

Faisant suite à la demande de la Sous-commission 2 de tenir une deuxième réunion intersessions, je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, l'ordre du jour provisoire annoté de cette deuxième réunion qui est prévue du 13 au 15 septembre 2021.

La réunion se tiendra en ligne, de 12h à 16h30 (heure de Madrid), avec une pause d'une demi-heure à 14h.

L'ordre du jour ainsi que les autres documents de réunion seront publiés dans le [dossier de documents Owncloud](#) au fur et à mesure de leur disponibilité.

Les participants sont invités à s'inscrire en ligne et les chefs de délégation devront soumettre une liste des personnes qu'ils autorisent à y participer d'ici le **7 septembre 2021**.

Je vous prie d'agréer l'expression de ma parfaite considération,

Secrétaire exécutif



Camille Jean Pierre Manel

DISTRIBUTION :

– **Mandataires de la Commission :**

Président de la Commission: R. Delgado
Premier Vice-Président : S. Depypere
Second Vice-Président : Z. Driouich
Présidents des Sous-commissions 1 à 4
Président du SCRS: G. Melvin

Président du COC: D. Campbell
Président du PWG : N. Ansell
Président du STACFAD : H.A Elekon
Vice-Président du SCRS : R. Coelho

– **Membres de la Sous-commission 2**

– **Parties, Entités ou Entités de pêche coopérantes**

Pièce jointe : Ordre du jour provisoire annoté de la deuxième réunion intersessions de la Sous-commission 2

ORDRE DU JOUR ANNOTÉ PROVISOIRE DE LA SOUS-COMMISSION 2
En ligne, 13-15 septembre 2021

1. Ouverture de la réunion

Le Président de la Sous-commission 2 ouvrira la réunion.

2. Désignation du rapporteur

Un rapporteur sera élu.

3. Adoption de l'ordre du jour et organisation des sessions

Un ordre du jour sera adopté et le Secrétariat expliquera les dispositions pour la réunion.

4. Révision et examen des amendements proposés à la Rec. 19-04

En se basant sur les commentaires reçus au cours du processus par correspondance, le Président soumettra un projet de texte consolidé pour examen d'ici la fin de la journée du 3 septembre. La réunion discutera de ce texte et achèvera les amendements, dans la mesure du possible, pour soumission à la session annuelle.

5. Autres questions liées à la Rec. 19-04

Les CPC sont priées d'informer le Président de toute autre question concernant la Rec. 19-04 qu'elles souhaitent soulever avant la fin du mois d'août.

6. Mises à jour sur des demandes de clarification, le cas échéant

Toute réponse supplémentaire aux demandes de clarification de la part du consortium du ROP pourra être examinée ainsi que toute nouvelle demande émanant des CPC ou du ROP n'ayant pas été résolue à travers le point 4 ci-dessus.

7. Brève présentation sur les progrès de la MSE du thon rouge¹

Le SCRS informera les membres de la Sous-commission 2 de l'état d'avancement de la MSE du thon rouge et présentera un plan de travail en vue de la réunion de la Sous-commission 2 de novembre sur la MSE du thon rouge.

8. Autres questions

Les CPC sont invitées à informer le Président de toute autre question qu'elles souhaiteraient soulever d'ici la fin août.

9. Adoption du rapport et clôture

Le rapport de la réunion sera adopté par correspondance.

¹ Le SCRS a demandé au Président d'ajouter ce point à l'ordre du jour. Bien que la réunion de septembre ait été initialement prévue pour se consacrer à la Rec. 19-04, le Président considère que cet ajout serait utile.